BOURG DE PÉAGE

MAGAZINE

N°111 NOVEMBRE 2024

PLAN DE SÉCURITÉ RENFORCÉE

bourgdepeage.com

PORTRAIT
Élodie VAROQUIER, championne de marche athlétique

COMMERCES
Ils se sont installés

CENTRE-VILLE
L'actu des travaux

VU DANS MA VILLE

134 **nouvelles familles** se sont installées à Bourg de Péage sur l'année écoulée. Elles ont été reçues en amont du *Forum des Associations*, lors d'un temps d'accueil convivial. **Bienvenue !**

450 **seniors** ont pu profiter d'un spectacle gratuit hors du commun avec la Compagnie Péricard, offert par la Ville et son CCAS à l'occasion de la *Semaine bleue*.

6,5 **km,** distance minimale parcourue lors des **marches intergénérationnelles** de la *Semaine bleue*, balades qui ont rassemblé seniors et enfants du centre aéré de Papelissier (90 participants) !

13 **représentants associatifs** forment la nouvelle **commission extra-municipale de la vie associative** (suite à la dissolution de l'OSCP). Objectif : animer collégialement la vie associative locale, soutenir l'engagement bénévole et favoriser la dynamique inter-associations.

1016 km
séparent Bourg de Péage de Bénodet (Finistère), un long voyage pour une partie des élèves de l'élémentaire Curie partis en "**classe découverte**". Au programme : appréhension du milieu marin, rencontre avec un skipper du *Vendée Globe* et apprentissage de la voile !

1ères plantations
effectuées rues Gabriel Péri, Barbe et Petite Barbe dans le cadre de la végétalisation des pieds d'immeubles "*Plante ta rue*". Après obtention de votre **"permis de végétaliser"**, la Ville offre le plant : à vous ensuite de l'entretenir !

LE MOT DE NATHALIE NIESON

Votre Maire

La rentrée est toujours un temps fort pour notre commune. Le Forum des associations a une fois encore mis en lumière la diversité et la vitalité de nos associations locales, un moment de partage et de rencontre incontournable. Ce même jour, nous avons chaleureusement souhaité la bienvenue à nos néo-Péageois lors de la cérémonie des nouveaux arrivants.

Ce fut ensuite au tour de nos aînés d'être choyés lors de la Semaine bleue, un temps incontournable, qui a rencontré un vif succès. Le spectacle organisé à cette occasion a ravi nos seniors, leur offrant un moment de divertissement de grande qualité.

De nouveaux commerces voient le jour et des repreneurs pleins d'enthousiasme continuent de dynamiser notre ville, insufflant à Bourg de Péage une belle énergie.

Cet automne est également marqué par le lancement du plan de sécurité renforcée présenté lors du dernier Conseil municipal. Nous avançons avec détermination mais aussi avec sérénité, en prévoyant le doublement du nombre de caméras, l'arrivée d'une brigade de nuit et un Centre de Supervision Urbain actif. Ces mesures sont là pour veiller sur nous, tout en préservant le caractère paisible de notre ville. C'est le cœur du sujet de ce numéro que je vous laisserai découvrir dans les pages suivantes.

Je vous souhaite une agréable lecture.

BOURG DE PÉAGE MAGAZINE
Rue du Docteur Eynard - 26300 BOURG -DE-PÉAGE • 04 75 72 74 00 • Tirage : 6 200 exemplaires • **Diffusion gratuite** • Directeur de la publication : **Nathalie Nieson** • Rédactrice en chef : **Audrey Barnier** • Rédaction et photos : **A. Barnier, A. Gawrieh** • Crédits photos (hors mentions) : Ville de Bourg de Péage, iStock • Création - mise en page - **Pagina Communication** • Impression : **JF Impression** - Papier Cyclus Print, fabriqué en France à partir de fibres 100 % recyclées.

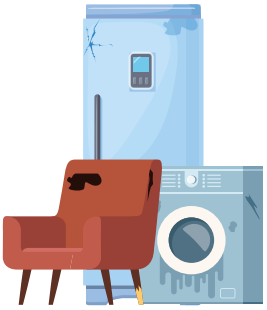

MÉMO ENCOMBRANTS

Lave-linge en fin de vie, frigo usagé et canapé très fatigué ont une destination commune : la déchetterie. Pour tous ces encombrants qui ne rentrent pas dans votre voiture, **la Ville met à votre disposition une collecte gratuite le 1er mercredi du mois** (inscription impérative au plus tard la veille, avant 17h).

Notez toutefois que si la collecte de décembre est bien programmée le mercredi 4, **celle de janvier est décalée au mercredi 8** (le mercredi 1er étant férié).

+ d'infos et inscriptions
04 75 05 89 80 ou sur
bourgdepeage.com
(Mes démarches / Encombrants et déchèterie)

GROUPE SCOLAIRE CENTRE-VILLE : **TOP DÉPART !**

Le dernier *Bourg de Péage Magazine* consacrait son dossier aux écoles, et notamment au projet de **nouveau groupe scolaire unique en centre-ville.** Objectif : réhabilitation intégrale et extension de l'école République.

La première phase est aujourd'hui lancée avec la construction d'une école temporaire sur une partie de la cour d'école Pasteur, pour accueillir au mieux les élèves de ce bâtiment, en attendant la suite des travaux. Ces bâtiments modulaires seront opérationnels dès la rentrée de septembre.

VRAI OU FAUX ?

"CE N'EST PAS À MOI DE TAILLER **MA HAIE QUI DÉPASSE SUR LE TROTTOIR."**

C'est FAUX. C'est bien à vous de tailler vos haies et les branches de vos arbres qui dépassent sur l'espace public (trottoirs, voirie). Ces végétaux peuvent gêner les usagers. Pire, ils peuvent occasionner un risque pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes (visibilité obstruée, chute de branches). **En cas d'accident, votre responsabilité est engagée.** Vous avez cette même "obligation d'élagage" si vos branches dépassent chez votre voisin : c'est à vous qu'il incombe de faire le nécessaire.

Profitez-en : l'hiver et ses températures basses sont la saison idéale pour procéder à la taille de vos végétaux. Et quand c'est fini, c'est "direction déchetterie" **(le brûlage des déchets verts est formellement interdit).**

MON BEAU **NOËL PÉAGEOIS**

Pour des fêtes de fin d'année des plus féériques, la Ville de Bourg de Péage joue au Père Noël et sort de sa hotte des animations magiques à partager tous ensemble !

DIM. 24 NOVEMBRE

10h-18h / **Marché de Noël** par l'association Les Petits Curie - *Parc Mossant*

VEND. 6 DÉCEMBRE

17h30 / **Illuminations et déambulation de lumières**

Rendez-vous place Jean Monin pour le lancement des illuminations et le départ d'une grande déambulation lumineuse jusqu'au Renaissance. *Animations gratuites avec décompte des illuminations, déambulation en musique, lettre au Père Noël, selfies, décors 3D, goûter et boissons chaudes*

SAM. 7 DÉCEMBRE

20h / **Concert de Noël gratuit** par *Drômans Cadences* - Église

SAM. 21 DÉCEMBRE

10h / **Cinéma VAIANA 2**

La Ville vous offre une séance grand public au Cinéma Planète (Romans sur Isère) au tarif unique de 2€ la place pour les Péageois ! ■

+ d'infos

⚠ **Achat des places du 2 au 13 décembre uniquement à la Maison des Associations 13h30 à 17h30 (19h les mardis 3 et 10/12)**

Avec pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 3 mois, livret de famille / Paiement chèque ou espèce / 2 places max. par adulte / Nombre de places limité.

ÉCHOS TRAVAUX

Allée des Cévennes
(du chemin de la Lune jusqu'à la route de Mondy)
Reprise de la canalisation d'eau potable *(Valence Romans Agglo)* / Circulation alternée avec maintien de l'accès riverains / Fin des travaux mi-novembre

Allée des Cévennes
(du chemin de la Lune jusqu'à l'allée du Diois)
Enfouissement des réseaux d'électricité, télécom & éclairage public (*SDED*) et reprises des branchements individuels / Circulation alternée, ponctuellement interdite / Accès riverains maintenu dans tous les cas le matin (avant 8h) et le soir (après 17h) / Démarrage novembre (durée 5 mois)

Secteur rural
Déploiement de points d'apport volontaire (containers d'ordures ménagères et de tri sélectif) par *Valence Romans Agglo* - allée du Limousin, route de Mondy (2), chemin de Coca, chemin des Seyvons, allées des Cévennes, chemin de la lune, route de l'Ardoise, route des Bayannins, route de la Bourne, avenue Pablo Picasso, rue Jacques Prévert / Travaux ponctuels sur les différents sites / Circulation ponctuellement alternée / Travaux jusqu'à début janvier

École Pasteur
Travaux de construction de l'école temporaire élémentaire avec aménagements provisoires rue Pasteur pour mise en sécurité des piétons / De mi-octobre à fin avril

+ d'infos
Centre Technique Municipal
04 75 05 89 80

REPAS FESTIF OU **CORBEILLE** GOURMANDE ?

Vous êtes seniors (+63 ans) et vous habitez la commune ? Il ne vous reste plus que quelques jours pour faire connaître votre choix et vous inscrire :

- pour participer au **repas dansant et convivial**, jeudi 19 décembre, 12h (halle Champagnat)
- OU pour recevoir une **corbeille gourmande.**

→ **07 88 54 32 69 ou 06 68 75 83 18**

→ Choix à confirmer **jusqu'au 15 novembre**

VOS SERVICES AGGLO **EN LIGNE**

Connaissez-vous **Agglaé ?** C'est le portail en ligne pour réaliser simplement, directement depuis chez vous, 7j/7 et 24h/24, **vos démarches en lien avec *Valence Romans Agglo* !** Signaler une anomalie sur l'espace public (éclairage public, collecte des déchets), faire une demande de composteur individuel, accéder à une liste d'assistantes maternelles, etc. Il vous suffit de vous connecter au site, de créer votre compte et de réaliser votre demande en ligne en quelques clics !

→ RDV sur **agglae.fr**

→ ET pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'informatique, il vous reste toujours l'option du téléphone **04 75 81 30 30**

LA COMÉDIE **DÉBARQUE !**

Le concept de la **"Comédie itinérante"** ? Un spectacle programmé par la *Comédie de Valence* mais joué dans d'autres villes de l'agglo. C'est dans ce cadre que Bourg de Péage accueille ***Castelet is not dead*** (de la Compagnie ARNICA), spectacle de théâtre et marionnettes pour toute la famille (dès 7 ans). Un show original et ludique qui cherche à atomiser nos addictions aux réseaux et aux technologies, et exhiber notre déconnexion au vivant. Dépêchez-vous : il n'y aura pas de places pour tout le monde !

→ **Castelet is not dead (50')**
Mercredi 27 novembre (20h)
Maison des Associations
14€ plein tarif / 10€ réduit / 7€ - de 16 ans – Vente à l'Office de Tourisme (location en sus)

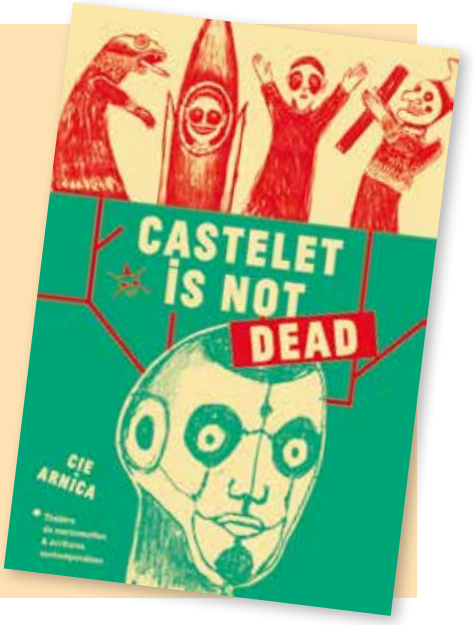

Nathalie NIESON
Maire

DOSSIER

TOUT SUR **LE PLAN DE SÉCURITÉ RENFORCÉE**

Le vivre-ensemble est régulièrement mis à mal par les incivilités et infractions commises par quelques-uns. Bourg de Péage n'échappe malheureusement pas à la règle et les élus ont toujours porté une attention particulière à ces questions. Votre attente légitime en matière de renfort de la sécurité et de la tranquillité publique impose une réponse forte. C'est pourquoi un plan de sécurité renforcée voit le jour, avec une consolidation tant sur le plan humain, que matériel et financier. Tous les moyens sont mis en œuvre pour ne pas laisser les incivilités impunies.
"Tolérance zéro" ne sera pas un vain mot !

11
AGENTS DE POLICE MUNICIPALE EN 2025

135 €
LA VERBALISATION POUR DÉPÔT D'ORDURE SAUVAGE

60
CAMÉRAS

SOURIEZ, **VOUS ÊTES FILMÉS**

En 2025, Bourg de Péage verra le **doublement du nombre de caméras** sur ses espaces publics.

Depuis 2016, notre ville s'est dotée d'un réseau de vidéoprotection, avec la présence d'une trentaine de caméras sur des points stratégiques de la Ville. Objectif : enregistrer les infractions et les délits commis et en identifier les auteurs pour les sanctionner.

Ce matériel a depuis largement fait ses preuves là où il a été déployé. C'est pourquoi, il a été décidé **l'extension du périmètre filmé** (grands axes, bâtiments publics, lieux de regroupement, parkings, quais) et le **doublement du nombre de caméras** (de 30 actuellement à 60). Des caméras aux capacités bien supérieures ! Le parc existant sera lui aussi intégralement remplacé.

En termes de personnels, **deux agents supplémentaires** seront recrutés d'ici la fin de l'année à la Police municipale pour renforcer la mission de vidéoprotection et veiller au respect du stationnement réglementé. ■

EN ROUTE VERS **LA VIDÉO-VERBALISATION**

La "vidéo-verbalisation" ? C'est la **constatation de certaines infractions routières au visionnage en direct de la vidéo.** Non-respect des feux-rouges et des stops, "roues-arrières" en scooter, stationnement gênant ou interdit, etc. : autant de comportements pour certains dangereux qui pourront bientôt être verbalisables par un policier municipal, en temps réel, sur tous les secteurs de la ville, grâce à la vidéosurveillance.

L'objectif recherché est avant tout la sécurité des Péageois. Les incivilités routières sont désormais verbalisables à distance ! ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'utilisation de caméras de vidéoprotection est particulièrement réglementée (autorisations nécessaires, durée de conservation des enregistrements, assermentation des personnes visionnant les images, etc.)

Quant au respect de la vie privée, soyez rassurés : les caméras sont paramétrées à leur installation pour ne pas filmer les espaces privés (fenêtres, balcons, etc.). **Tout est automatiquement flouté par le logiciel de traitement d'image.**

RENFORT D'UNE **BRIGADE DE NUIT ARMÉE**

Autre nouveauté d'importance en matière de sécurité : étant entendu qu'incivilités et infractions ne sont pas commises qu'en journée, le printemps 2025 verra la **création d'une brigade de nuit, pour une police municipale opérationnelle à tout moment !**

Notre Police municipale œuvre déjà 7j/7, week-ends et jours fériés compris, avec une amplitude horaire conséquente (jusqu'à 20h et même minuit l'été !). La création d'une brigade travaillant la nuit implique le recrutement de **trois nouveaux policiers municipaux** (début 2025). Cette nouveauté répond à une attente des Péageois de bénéficier d'une présence de la police sur le terrain, la nuit. Les effectifs actuels de la police municipale verront alors leurs missions recentrées sur la journée.

Cette brigade de nuit verra également une **évolution de son armement :** aux bâtons télescopiques, aux lacrymogènes et aux pistolets à impulsion électrique viendront s'ajouter des armes à feu pour assurer une meilleure défense de nos policiers. ■

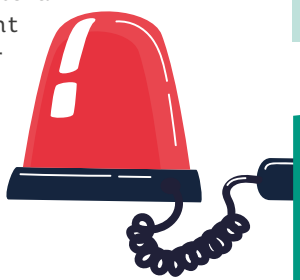

TOLÉRANCE ZÉRO SUR **LES DÉPÔTS SAUVAGES**

La Ville de Bourg de Péage **entend équiper l'intégralité des points d'apports volontaires de pièges photographiques** pour lutter contre les dépôts d'ordure sauvages. Quantités d'objets et de déchets sont malheureusement et régulièrement abandonnés par des personnes irrespectueuses aux pieds des containers de tri sélectif ou d'ordures ménagères : meubles, cartons, gravats, objets en tous genres viennent joncher le sol. Un comportement incivique qui empoisonne la vie de tous et qui coute cher à la Ville, contrainte d'organiser le ramassage de tous ces déchets.

Ainsi, en complément de la vidéoprotection et des patrouilles dynamiques, **plusieurs dispositifs de surveillance discrète** (pièges photographiques) sont régulièrement installés depuis 2021 sur les sites signalés afin d'identifier et de sanctionner les auteurs de ces incivilités. Et l'expérimentation porte ses fruits : **des dizaines de verbalisations** ont pu être opérées depuis la mise en œuvre de ces pièges photographiques, des **verbalisations à hauteur de 135 € !** La Ville s'engage maintenant sur des appareils photographiques encore plus performants qui seront généralisés sur l'ensemble des sites. ■

Contacts
Police Municipale
04 75 48 62 38
Disponible et à votre écoute 7j/7
Du lundi au samedi, 7h30-20h
Dimanche et jours fériés, 15h-20h

HOMMAGE

AU REVOIR, **GÉRARD ET FIRMIN**

Deux personnalités locales, particulièrement investies dans le monde associatif, nous ont quittés récemment. Le sort a voulu que **Gérard MOREL** et **Firmin CELMA** disparaissent à quelques jours d'intervalle, à 82 ans chacun. Firmin est parti le 29 août dernier, quelques jours seulement avant le *Forum des Associations* auquel il apportait chaque année sa précieuse contribution. Ancien membre du FCP, il a surtout présidé le Cyclo Club RP et a toujours été un membre actif de l'Office des Sports et de la Culture Péageois. Quant à Gérard, est-il vraiment besoin de le présenter ? À la présidence de l'OSCP pendant de nombreuses années, il a œuvré, avec une équipe soudée, à faire rayonner le sport et la culture à Bourg de Péage en dynamisant l'offre de spectacles et en fédérant les clubs. Gérard nous a quittés le 27 septembre dernier. La disparition de ces deux personnalités attachantes laisse un grand vide pour leurs amis, familles, pour les membres des associations qu'ils ont côtoyés et pour tous les Péageois qui ont eu la chance de les connaître. ■

L'ACTU ÉCO

ALLO, **LUCAS ?**

DS Phone– Téléphonie
(réparation, accessoires)
4, Grand'rue Jean Jaurès
06 68 87 39 75
/ @dsphone26
Du lundi au samedi (9h–19h)
[déplacement du lundi
au dimanche, 9h–21h]

À seulement 22 ans, voilà déjà deux ans que le Péageois **Lucas DA SILVA** a fait de sa passion sa profession et a créé son activité de réparation en téléphonie, tablettes et montres connectées. Le concept d'origine de **DS Phone** : des réparations à domicile ou sur votre lieu de travail, dans un utilitaire aménagé en atelier, avec pour slogan "*Tu casses, on se déplace*" ! Quel que soit le modèle de votre téléphone, notre réparateur est en capacité d'intervenir. Son activité a rapidement trouvé sa clientèle et a permis à notre jeune entrepreneur d'ouvrir sa boutique, au début de la Grand'rue, en septembre dernier. Lucas a le souci du service irréprochable et a soin de systématiquement satisfaire sa clientèle. Une réputation qu'il porte jusqu'à apposer les initiales de son nom dans celui de son entreprise. En boutique ou à domicile, vous avez désormais le choix pour la réparation de votre téléphone. Bonne continuation Lucas ! ■

NAJIA PASSE LA MAIN À **YOHAN**

Restaurant Shems
Cuisine marocaine
15, rue Charles Mossant
06 24 84 59 00 – 04 75 72 00 53
Du mercredi au samedi, midi et soir
Dimanche midi
Sur place et à emporter

L'institution péageoise de la cuisine marocaine, c'est le **Shems**, bien sûr ! Créé par **Najia LAGUIDI** en 2006, le projet de notre bouillonnante restauratrice, dès l'origine, était un lieu chaleureux et convivial, avec une cuisine orientale, doublé d'une atmosphère culturelle (expositions, concerts, théâtre). Après 18 ans à courir pour satisfaire ses clients, Najia a d'autres projets en tête. Que l'on se rassure : elle remet les clés du Shems à un autre restaurateur, **Yohan LLORENTE**. Mise à part la gérance, rien ne change : mêmes recettes, même esprit, même nom. Yohan avait à cœur de reprendre un établissement à l'ambiance familiale, pour recevoir de belles tablées. Les habitués retrouveront la même cuisine marocaine, fraîche et fait maison. Najia accompagnera d'ailleurs Yohan sur ses premières semaines d'ouverture pour une transition toute en douceur. Longue vie au Shems ! ■

PÉAGEOISE À L'AFFICHE

ÉLODIE, EN MARCHE VERS LA VICTOIRE

La passion d'Élodie VAROQUIER ? La marche athlétique ! Une discipline sportive pour laquelle notre athlète brigue les plus hautes marches des podiums lors des compétitions nationales et internationales.

On la connaît tous comme directrice du centre aéré de Papelissier, fonction qu'elle exerce depuis 20 ans. Mais connaissez-vous **Élodie VAROQUIER,** "*Péageoise depuis toujours*", **championne de marche athlétique** ? Bien que présente aux Jeux Olympiques, cette discipline reste méconnue du grand public. Deux règles pourtant simples régissent ce sport : la jambe d'attaque doit toujours être tendue et l'athlète doit toujours avoir un contact au sol, autrement dit *marcher sans jamais courir*. Fréquence et longueur des foulées font ensuite la différence.

Pour Élodie, la découverte de ce sport a eu lieu il y a 10 ans, dans son club d'athlétisme. "*On m'a invitée à compléter une équipe dans cette discipline*", indique notre sportive. Et très vite, la passion a pris le pas sur la curiosité ! À force de persévérance, Élodie progresse à grands pas. En salle, sur piste ou sur route, quelle que soit la distance, notre athlète ravit rapidement tous les titres. Son palmarès 2024 est suffisamment évocateur : **Championne de France** sur 3 000 mètres, 5 000 mètres et 10 km, vice-championne de France 20 km (catégorie *Élite*) et **championne du Monde par équipe** sur 10 et 20 km, décroché cet été à Göteborg, en Suède ! Et après chaque compétition d'envergure, Élodie aime à regagner humblement son quotidien au centre aéré, parmi les enfants. De quoi (encore) garder les pieds sur terre… Malgré une apparente simplicité, la marche athlétique demeure une discipline sportive exigeante et technique où souplesse, endurance et préparation mentale sont capitales. "*Marche, musculation, vélo, natation : j'essaie au mieux de varier mon programme mais je m'entraîne tout de même 6 jours par semaine*", confie Élodie. Son nouvel objectif sportif : "*améliorer mes performances pour battre mes propres records*".

Alors, la prochaine fois que vous reconnaitrez Élodie lors de son entrainement sur les quais de l'Isère ou au Bois des Naix, pourquoi ne pas aller la féliciter ? En un mot : bravo ! ■

Si comme Élodie, la marche athlétique vous intéresse, vous pouvez rejoindre l'EARP
- contact@earp.fr
- Permanences au club lundi (16h-18h) & jeudi (9h-12h) - Stade Guillermoz

Bourg de Péage Magazine vous tient informés de l'avancement des travaux et des dernières actualités du chantier.

QUOI DE NEUF **CÔTÉ DELAY D'AGIER ?**

Phase 1 (en cours)

Partie nord de la place (côté Unibio) : containers enfouis, terrassement, bordures et trottoirs réalisés, pose de l'éclairage public. À venir : voirie (1re couche)

Phase 2 (déc 2024 – janv 2025)

Croisement avec la rue de la République : travaux réalisés à l'achèvement de la phase 1. Déconstructions, reprise des réseaux, bordures, voiries.

⚠ *Fermeture ponctuelle de la rue de la République (à hauteur de la zone de chantier)*

❄ Vacances de Noël

Arrêt du chantier (ensemble des accès et des rues rendu à la circulation)

Phase 3 (à partir de janvier)

Partie sud de la place (côté Crédit Mutuel) – Basculement de la circulation sur la nouvelle voie, déconstructions et reprise des réseaux, terrassements, revêtements divers.

Pendant ces différentes phases, la **circulation automobile est maintenue en sens unique,** en remontant la place. ■

COMMERÇANTS INDEMNISÉS SECTEUR RENOUVEAU

En dépit de la volonté de la Ville de limiter au maximum les nuisances pour les commerçants riverains des zones en travaux, nous savons que les chantiers occasionnent une gêne et des difficultés d'accès aux commerces pouvant influer sur leur activité. C'est pourquoi une **commission d'indemnisation amiable indépendante** avait été mise en œuvre. Objectif : offrir la possibilité aux commerçants concernés, une fois les travaux achevés dans leur zone, de prétendre à une indemnisation en cas de préjudice économique.

C'est dans ce cadre que **deux commerçants du secteur Renouveau** ont sollicité la commission et se sont vus proposer une indemnisation qu'ils ont tous deux acceptée. La prochaine commission étudiera les dossiers déposés par les commerçants du secteur Renaissance. Il en ira de même pour ceux de la place de Delay d'Agier, à l'issue des travaux. ■

VERS UN **CENTRE-VILLE 100% ACCESSIBLE**

Cheminements piétons peu lisibles, nombreuses marches, trottoirs étroits, pentes et hauteurs de seuils importantes, etc. : les aménagements antérieurs rendaient notre centre-ville difficilement praticable pour certains d'entre nous qui nous déplaçons avec une poussette ou un caddie, à l'aide de cannes ou d'un déambulateur, voire en fauteuil roulant.

Aujourd'hui, fini le parcours du combattant pour se déplacer ! Au Renaissance par exemple, les travaux ont permis **d'augmenter considérablement les largeurs de trottoirs** (de 80 cm en moyenne à une largeur minimale de 1,40 mètre). Des **cheminements plus directs** ont été créés pour assurer la fluidité des déplacements à pied. Le béton sablé et ses **propriétés antidérapantes** expliquent son utilisation pour les cheminements des personnes à mobilité réduite. Les commerces sont aujourd'hui tous parfaitement accessibles avec des **seuils ajustés.** Enfin, potelets, bandes podotactiles et matériaux contrastés (marches d'escalier, piste cyclable) améliorent la sécurité des personnes atteintes de **déficiences visuelles** dans leurs déplacements.

Les associations de personnes en situation de handicap sont venues tester les nouveaux aménagements et ont pu se réjouir du résultat après travaux. ■

STATIONNEMENT, **UN JEU D'ENFANT**

Pour rendre plus parlantes les règles et limitations de stationnement dans le centre-ville (stationnement **toujours gratuit,** on le répète), des couleurs sont venues compléter les informations déjà présentes sur les places :

En rouge
Stationnement "Arrêt minute" - 30 minutes max.*

En bleu
Stationnement en "zone bleue" – 2h max.*

Dans un cas comme dans l'autre, utilisation impérative du disque de stationnement (sous peine de verbalisation). Si vous ne possédez pas de disque, nous vous rappelons que la Ville est heureuse de vous en offrir un (à retirer gratuitement en Mairie et à l'espace France Services).

Quant aux stationnements avec un **marquage blanc** pas de limitation particulière (sous réserve de ne pas dépasser 7 jours consécutifs).

**Pour rappel, les limitations sont uniquement valables du lundi au samedi, entre 9h et 12h, puis entre 14h et 19h. En dehors de ces plages, le stationnement est libre.* ■

EN AVANT **LES PLANTATIONS !**

L'hiver arrive et avec lui, la période des plantations ! **21 nouveaux arbres** vont pouvoir prendre racine au secteur Renaissance dans les fosses qui ont déjà été préparées. **10 autres** vont bientôt arriver sur la place Delay d'Agier sur le secteur actuellement en travaux. Plus qu'à attendre ensuite l'arrivée du printemps pour voir les premières feuilles... ■

INFOS UTILES

- Application mobile "Hello Travaux"
- bourgdepeage.com et réseaux sociaux
- Médiateur de chantier / **07 60 08 78 61**
- RDV avec les élues / **04 75 72 74 39**

INFOS MAIRIE

À RETENIR

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 19 décembre
À 18 h 30
Salon d'Honneur - Mairie

SERVICE NATIONAL

Pour les filles et les garçons nés en 2008, le recensement est obligatoire. Présentez-vous à la mairie de votre domicile dans les trois mois qui suivent la date de votre anniversaire, munis du livret de famille et de votre carte d'identité.

bourgdepeage.com
contact@mairiebdp.fr

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Permanences

Nathalie Nieson
Maire
Permanence libre le 1er samedi du mois, de 9 h à 12 h.
04 75 72 74 10

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous :
04 75 72 74 12

Christian Rolland
Finances et prospective financière

Anna Place
Urbanisme, environnement et développement durable

Frédéric Morenas
Promotion du sport et équipements sportifs

Blandine-Claire Bremard
Développement culturel et équipements culturels

David Buisson
Action sociale, solidarités, logement et santé

Laure Élise Faure
Travaux et aménagement du centre-ville

Laurent Varès
Éducation, périscolaire et jeunesse

Émilie Plantier
Ressources humaines

NUMÉROS UTILES

Accueil mairie

Lundi, mercredi et vendredi
9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi et jeudi 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h - Samedi 9 h - 12 h

Lignes directes

Accueil - État civil
04 75 72 74 00
CCAS
04 75 72 74 74
Services enfance/éducation
04 75 72 74 60
Service urbanisme
04 75 72 74 31
Services techniques
04 75 05 89 80
Espace France Services
04 75 72 86 50

Police Municipale

04 75 48 62 38
Ouverture 7j/7
Du lundi au samedi, 7h30-20h
Dimanche et jours fériés, 15h-20h

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Éva VIRGO, Emilio DELPHINE, Nael DELPHINE, Amira ÂATIF, Sidra-Héléna KERFAH, Romy ROUSSELLE, Anas SALHI

MARIAGES

Thannaphat THEERAPORNKITINAN et Jean-Christophe FAURE, Marion LENOUVEL et Jonathan FRIOUD, Mirella DUMAS et Stéphane POYET, Marie-Hélène BEUN et Thierry MARTINEZ, Romy IBAO et Thomas BOYER, Gwenaëlle DEBARGE et Mickaël DECOTTIGNIES, Nathalie BOCZAR et Jean-Louis MAS

DÉCÈS

Jean PRAL, Joceline CHAMPEY, Monique FRAYSSE, Denis JACOBÉE, Denise GUÉRIMAND, Suzanne GUION, Firmin CELMA, Inès COLOMBARI, Léon GALLIX, Madeleine LIONNETON, Jean MOTTET, Joëlle SCHOTT, Jean-Paul BOUVIER, Marinette DREVETON, Ngoc LAM, Jhonny FORITE, Michelle RIZZON, René CHAUCHARD, Gérard MOREL, Odette BAYLE, Denise PAIN, Jean-Pierre LEMERCIER, Thérèse LELIEVRE, David LE GOFF, Pascal BESSAULT

TRIBUNE

Entre travaux et questions de sécurité.

Aujourd'hui les contradictions en nombre interpellent les Péageois. Après les travaux place de la Mairie, l'installation d'une longue grille est aussi inutile qu'hideuse pour un coût de 41 000 €. Dans les parties de la Grande Rue achevées, après une débauche de communication tout azimut, on constate que la végétalisation est une vaste fumisterie. Si l'on fait un rapport entre végétaux/ béton, sur la surface traitée, le béton est prépondérant. Il suffit de voir l'ancien jardin de la poste. Pour tenter de masquer cette réalité on nous fait de la "com" avec les quelques arbres que l'on plante. On ne voit personne sur les pistes cyclables qui sont dangereuses, les bordures sont très hautes et à angle coupant. 140 places de voitures supprimées pour ce résultat. Le mobilier urbain avec des chaises est basique, aucune fontaine, aucun charme. Notre centre-ville n'a plus de caractère propre après plus de 5 millions d'euros dépensés...

Le dossier des écoles Jean Moulin- Pasteur est présenté dans le dernier numéro de ce magazine sans un mot sur le coût démesuré de 17 Millions, rien que ça. À l'échelle d'une ville on constate les mêmes dérives que pour le pays. Sur la sécurité, Mme le Maire se décide enfin à y mettre les moyens après 10 ans d'aternoiements. L'approche des élections municipales explique certainement ce revirement, et ce calcul politique, personne n'est dupe.

Benjamin Missud et Céline Rebattet, Conseillers municipaux de l'opposition

Le texte d'expression politique ci-dessus est publié tel qu'il nous est parvenu et n'engage que la responsabilité de ses auteurs.

BOURG DE PÉAGE

ÇA BOUGE

NOVEMBRE

Du 16 au 24
49e Salon de peinture des PICTURALES
14h à 19h – Maison des Associations

Samedi 23
Matinée charcuterie et vente d'objets déco par l'Association d'Échanges et savoir-faire
8h à 12h – Salle Jean Cocteau

Handball HBDP26 vs Échirolles
20h – Complexe Vercors

UGAP Basket vs Isère Savoie
18h – Gymnase Champagnat

Dimanche 24
Marché de Noël par l'association les Petits Curie
10h à 18h – Parc Mossant

Mercredi 27
Théâtre marionnettes "*Castelet is not dead*" par la Cie ARNICA
20h – Maison des Associations

Samedi 30
Football FCP vs Crolles
18h – Stade des Bayannins

Les 30 et 1er
Bourse aux skis par Azur et Cimes
Dépôt : sam. 30 (11h-17h)
Vente : sam. (18h-21h) et dim. (9h-13h)
Maison des Associations

DÉCEMBRE

Vendredi 6
Illuminations, lancement et déambulation
RDV 17h30 – Place Jean Monin

Samedi 7
Matinée huîtres & charcuterie UGAP Gym artistique et rythmique
10h à 14h – Maison des Associations

LES LOTOS DE COCTEAU
24 novembre – ADAPEI / 14h
8 décembre – UGAP GV
et UGAP Basket / 13h30
14 décembre – ACCA / 19h
15 décembre – UGAP Gym artistique / 14h
18 janvier - Supporters ASSE / 20h
19 janvier – Twirling bâtons / 14h

Concert de Noël
de Drômans cadences
20h – Église

Handball HBDP26 vs St Égrève
20h – Complexe Vercors

UGAP Basket vs Chateauneuf-sur-Isère
18h – Gymnase Champagnat

Mardi 10
Conférence "*L'information, un bien public à protéger*" par ACCES
18h - Maison des Associations

Jeudi 12
Projection gratuite courts-métrages
"*Gestion des émotions et harcèlement*"
Festival du film d'éducation
20h – Maison des Associations

Vendredi 13
Audition de Noël Harmonie Ste Cécile
18h30 - Maison des Associations

Du 13 au 15
Open Marques Avenue de Tennis par le Tennis Club BDP
Complexe Vercors

Samedi 14
UGAP Basket vs BCPI
18h – Gymnase Champagnat

Dimanche 15
Matinée fruits de mer par FCP
9h à 12h – Stade des Bayannins

Jeudi 19
Repas de Noël des Seniors
12h – Gymnase Champagnat

Don du sang
15h à 19h – Salle Jean Cocteau

Conférence ACCES "*La péninsule arabique*" *18h - Maison des Associations*

Mardi 31
Réveillon avec Stomp and go
À partir de 18h – Salle Jean Cocteau

JANVIER

Dimanche 5
Concert du nouvel an de l'Harmonie Ste Cécile
16h – Salle Jean Cocteau

Samedi 11
Handball HBDP26 vs Le Teil
20h – Complexe Vercors

Samedi 18
Gala des 20 ans de l'UGAP Gym rythmique
19h – Complexe Vercors

Dimanche 19
Vœux du Maire
11h – Complexe Vercors

Matinée boudin de l'ACCA St Hubert
8h à 12h – Maison des Associations

Vendredi 24
Conférence "*L'intelligence artificielle*" par ACCES
18h - Maison des Associations

Programmation susceptible de modifications.
Service Sport, Culture et Vie associative 04 75 71 16 10

LES PICTURALES

49e ÉDITION

Salon de peinture

16-24 NOV. 2024

INVITÉ D'HONNEUR
Patrice PRÉVEIRAULT

COUP DE CŒUR
Agathe BOUTRIA

BOURG de PEAGE
La ville

Maison des associations
François Mitterrand
14h > 19h Entrée libre